

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°48/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET et RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, DAUMAS et RICHAUD.

Excusé : Monsieur CHAUVEAUX

Convocation et affichage : 09/10/2025

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8

OBJET : CONVENTION AGENCE DEPARTEMENTALE IT 04

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de renouveler la convention avec IT 04 qui est une agence départementale qui nous aide à l'élaboration de nos projets, pour l'année 2025.

Comme notre communauté de communes (CCJLVD) adhère à IT 04, la commune a une cotisation d'un montant de 0 € pour ce renouvellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve le renouvellement de l'adhésion à l'agence départementale IT 04 ;**
- **autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 23 octobre 2025,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire

Raymond GROS

